

Conseil municipal de la commune de Janaillat
Procès-verbal de la séance du 26 janvier 2023

Etaient présents : M. DUBREUIL Raymond, M. MARIE Patrick, M. RADIGON Philippe, Mme MOREAU Corinne, M. BETOUX Frédéric, M. BEAUVAIS Christian, M. MORANDEAU Rodolphe, Mme MARITAUD Laure, Mme DUBAR Bérengère.

Absente : Mme DELPRATO Emilie

Secrétaire de séance : Mme MARITAUD Laure

Date de convocation : 20 janvier 2023

Ordre du jour :

- 1 - Délibération achats festivités
 - 2 - Délibération convention déneigement de voies publiques départementales
 - 3 – Questions diverses
-

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00. Il annonce l'absence de Madame DELPRATO Emilie

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel et constate que le quorum est atteint avec 9 conseillers présents et 9 votants, l'assemblée peut valablement délibérer.

1 - Délibération « Licences et débits de boisson »

Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de fixer les dépenses à imputer sur l'article 6232, fêtes et cérémonies du budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'imputer sur l'article 6232 des dépenses pouvant s'y référer, comme les achats de gerbes pour les cérémonies au Monuments, les achats de fleurs et de cadeaux à l'occasion de cérémonies diverses, les vins d'honneur offert à l'occasion de cérémonies, réceptions, manifestations, les remises de médailles, les achats de coupes pour les manifestations diverses, les achats pour les colis de Noël pour les aînés, les repas des élus, les vœux du maire, les cartons d'invitations diverses cérémonies, les mentions d'avis d'obsèques, les cadeaux faits pour la ville jumelle d'Ennery.

Vote - pour : 9

2-Délibération « Convention déneigement de voies publiques départementales »

Le département, plus précisément l'UTT de Bourgneuf et la commune de Janaillat sont liées par une convention de déneigement sur des itinéraires ciblés d'un commun accord.

Cette nouvelle convention court jusqu'à la fin de la viabilité hivernale 2025-2026 par tacite reconduction.

Vote - pour : 9

Questions diverses

✚ Vie de la commune

- Pour la cérémonie 2023 de Combeauvert, des animations, des conférences, des danses ont été proposées. Une confirmation est attendue. Celle de 2024 célébrera les 80 ans du massacre et devra être particulière.
- Au monument de Combeauvert, des détériorations ont été faites par une voiture, la gendarmerie a été prévenue.
- Suite à l'extinction de l'éclairage public des économies ont été faites.

✚ Travaux

- Le permis de construire concernant les travaux de la réfection de la toiture et le clocher de l'église est en attente.
- Les volets pour la mairie sont arrivés mais n'ont pas encore été posés.
- L'entreprise « paisibles travaux » fait intervenir différents artisans afin de pouvoir nous transmettre un devis pour la réhabilitation de l'appartement communal.
- La subvention « Boost commune » attribuée par le département l'an passé est reconduite pour 2024.
- L'entreprise Dorsal commence des travaux de fibre optique à Souliers courant février.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne n'ayant plus de question ou d'observation, la séance est levée à 21 h 10.

**Le Maire,
Raymond DUBREUIL**



**La secrétaire de séance,
Laure MARITAUD**